

**2èmes RENCONTRES NATIONALES DES PROJETS  
ÉDUCATIFS LOCAUX**  
*« Faire société : Éducation et Démocratie »*  
Brest, les 27 et 28 novembre 2007

**Discours de clôture d'Allain JOUIS**

**Adjoint en charge de l'Enfance, de l'Enseignement et du Temps  
libre de l'enfant**

**Élu de L'Autre Gauche – Brest Nouvelle Citoyenneté**

Les premières rencontres des PEL en janvier 2006 nous avaient éclairés sur l'utilité des Projets Éducatifs ; ces rencontres de novembre 2007 nous confortent dans l'idée que les PEL sont "incontournables" dès que l'on veut parler de développement local.

L'Éducation déborde des schémas classiques où elle était contenue pour inspirer l'ensemble des vecteurs de développement : de plus en plus de décideurs locaux attestent par exemple qu'il ne peut y avoir de développement économique sans la prise en compte des facteurs écologiques et sociaux attachés aux territoires... Qu'est-ce donc sinon l'expression d'une conscience et d'une expérience écologique et sociale partagée ? Qu'est-ce donc sinon une démarche éducative ? Oui, la mise en œuvre d'une politique éducative est un enjeu de mieux en mieux identifié sur les territoires.

L'idée d'investir dans l'Éducation au sens large et pas uniquement dans le domaine scolaire a fait son chemin. Même si nous nous employons à doter les écoles et les équipements socioculturels de moyens matériels de premier ordre, ça n'est plus simplement dans

une préoccupation patrimoniale, mais bien pour promouvoir une définition ambitieuse de l'Éducation, pour favoriser ce vivre ensemble autour de valeurs partagées, pour favoriser une certaine idée de la cohérence que nous voulons transmettre aux générations qui viennent.

Un Projet Éducatif est forcément local, il doit être participatif, anticipateur, mais aussi expérimental et innovant.

Un Projet Éducatif Local doit avant tout "fixer le cap" c'est la fonction du référentiel politique, porteur des valeurs et des principes de la République dont la laïcité est l'une des dimensions essentielles. Il doit ensuite concevoir et mettre en œuvre un espace démocratique où les objectifs, l'organisation, les actions, les moyens de ces actions sont négociées en s'appuyant sur l'identité même de chaque territoire. Il ne peut y avoir de PEL pensé du haut vers le bas, modélisé à l'identique de Brest à Epinal, de Valenciennes à Bayonne. Il doit enfin s'astreindre à des ajustements permanents... c'est le sens de l'évaluation que nous menons depuis plusieurs mois à Brest et qui constitue un précieux outil d'aide à la décision.

C'est tout cela qui nous rapproche et c'est pour cela que nous avons travaillé au cours de ces deux jours. Nous avons besoin de ces espaces de rencontres et d'échanges pour avancer chacun sur nos territoires. Nous avons besoin de croiser nos expériences, nos références, nos métiers pour que les acteurs publics et associatifs puissent mieux concevoir et assumer cette action éducative partagée, qui est le gage de la pérennité de nos actions.

Quand nous aborderons les thèmes comme l'apprentissage à la démocratie ou de la délibération, nous sommes bien sûr, sur le terrain de l'action en direction des enfants et des jeunes dans la construction d'un rapport de citoyenneté entre ces publics et leur

environnement, mais nous agissons également sur l'ensemble des adultes référents qui participent à l'œuvre éducative.

L'Éducation doit être pensée dans un processus continu et élargi. Si l'enfant et le jeune sont bien sûr placés au cœur de nos préoccupations, nos politiques éducatives devront interpellier d'autres catégories d'âge tant il est vrai que l'Éducation concerne tout le processus de vie. C'est à partir de ce concept que l'on devrait considérer la Ville comme une véritable "Ville Éducatrice".

La complexité de l'élaboration et de la conduite d'un PEL réside dans le fait que les élus locaux doivent conjuguer en permanence avec les missions régaliennes de l'État et ses logiques descendantes, et les démarches et logiques locales qui encouragent de plus en plus de flux ascendants. Par ailleurs, ces mêmes élus doivent articuler l'éducation instituée dans les équipements scolaires et les équipements de loisirs avec l'éducation "informelle". On imagine donc bien le rôle aujourd'hui prépondérant des communes, si l'on veut prendre en compte l'ensemble des lieux où se construit la sociabilité des jeunes et des moins jeunes.

Les exemples récents ne manquent pas pour illustrer cette complexité : Quand l'État décide de réduire le temps scolaire et de supprimer l'école le samedi matin, ou encore lorsqu'il décide de mettre en œuvre des dispositifs comme celui de la Réussite Éducative, mais aussi lorsque la CNAF décide de transformer les règles de contractualisation, c'est le niveau local qui finalement est le plus directement concerné et c'est sur sa propre expertise que l'ensemble des acteurs publics et associatifs s'appuient pour la mise en œuvre des actions éducatives.

Parallèlement les élus locaux, en recherche de moyens financiers mobilisent l'ensemble des dispositifs contractuels engageant une grande diversité d'institutions partenaires.

Et dans ce cadre, ne serait-il pas pertinent de s'orienter vers la création d'établissements publics locaux de coopération éducative ? Pour mieux instituer ces partenariats de réflexion et d'action promus dans les PEL.

Ces établissements seraient constitués démocratiquement, animés par la personne publique la plus représentative. Dans ces *Conseils de coopération* serait abordée l'articulation entre les projets d'école ou d'établissement et l'action éducative développée dans les autres espaces d'apprentissage.

Ces lieux de dialogue, de concertation et de mise en œuvre de la politique éducative locale devraient reconnaître la place de chaque acteur, donc une véritable reconnaissance des associations d'Éducation populaire et de leurs fédérations.

L'État qui a un rôle déterminant de régulation de l'action sur les territoires doit promouvoir l'émergence d'un service public local d'éducation, afin qu'à côté de l'école chaque enfant, chaque adolescent ait accès à un temps libre de qualité et que ce temps contribue à la réduction des inégalités.

*« Le rôle de l'Éducation sera de moins en moins d'usiner les jeunes, de les profiler pour qu'ils s'intègrent dans des systèmes programmés. L'Éducation doit former des citoyens actifs capables de maîtriser le progrès technologique, de réclamer du sens à la vie individuelle et collective, de respecter l'équilibre de la planète, de faire régner la paix et réduire la violence et les inégalités, de forger un vrai projet de société dans une logique de développement durable »* écrivait Roland RIES, Sénateur du Bas-Rhin en 1998. Il nous reste du chemin à parcourir et nous sommes sur le bon!

Au nom des organisateurs de ces rencontres je vous remercie pour votre participation, merci aux membres du Comité National

d'Organisation pour leur engagement militant et à son coordinateur Maurice COROND, à l'ANDEV et au Réseau Français des Villes Éducatrices. Merci aux conférenciers, à tous les intervenants, aux animateurs d'ateliers. Merci aussi bien sûr aux organisateurs locaux de la Ville de Brest – à Paul, Hakima, Isabelle et les autres, et aux responsables des FRANCAS qui à tous les niveaux de la fédération se sont appliqués pour la réussite de ce projet – Nelly, Christophe, Benoît, à Cécile PONSOT chargée de la coordination générale, aux techniciens du Quartz etc. Sans vous tous nous n'en serions pas là aujourd'hui !

Mes remerciements vont également aux ministères, aux institutions et aux nombreuses organisations qui soutiennent cette initiative.

Chacun sait que les élections municipales prochaines apporteront des modifications dans les exécutifs des villes, toutefois je prends le pari que de nouvelles rencontres de ce type se dérouleront ici-même à la fin de l'année 2009. Elles permettront de mesurer j'en suis convaincu, la distance parcourue après une dizaine d'années de mise en œuvre de PEL sur le territoire national.

Bon retour à tous.

Allain Jouis  
Le 28 novembre 2007 à Brest